

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **2 (1944)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences
naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50

Chèques postaux IV. 3276



Sto.

LE GRAND HARLE. (SUITE) LA SORTIE DES JEUNES.

Au moment où j'allais m'installer dans la cachette voisine de l'arbre dans lequel mes Harles avaient niché, la femelle posée sur le bord de la cavité abritant sa couvée me donne la certitude de la sortie prochaine. Au lieu de s'envoler au loin avec sa méfiance habituelle, elle se précipite jusqu'à terre sur le petit pré voisin et, rasant l'herbe fauchée s'éloigne ensuite en criant. C'est le manège connu et que j'ai observé moi-même plusieurs fois chez d'autres oiseaux, de la mère cherchant à attirer les indiscrets ou les ennemis loin de ses jeunes fraîchement éclos. Quelques minutes plus tard elle revient et pénètre dans l'arbre. Il est plus de midi, tout est tranquille, je suis invisible pour elle. Personne ne passe sur le petit chemin longeant la rivière, qu'attend-elle donc pour ressortir avec ses jeunes? Ne serais-je trompé? Mais non! j'oubliais que chaque jour à midi trente précises, un jeune homme rentrant de son travail passe au pied de l'arbre du nid. La femelle Harle le sait, elle attendra qu'il ait passé. Patience donc. Midi trente cinq.... le jeune homme a passé, il est hors de vue.... et aussitôt la mère sort de son trou, elle inspecte rapidement les environs et, complètement rassurée, se met à pousser de petits cris, d'abord espacés cro... cro... cro, puis rapides et très doux cro, cro, cro. C'est le : venez, venez, venez de la mère appelant sa nichée qui va me procurer une des plus grandes joies de ma vie d'observateur d'oiseaux. Sa réponse à ses appels pressants ne tarde pas : tui, tui, tui et déjà le premier jeune apparaît à côté de sa mère fièrement campé sur ses petites pattes, rasant dans sa fraîche livrée brun-marron tachetée de blanc. Que va-t-il se passer? Je voudrais avoir 10 paires d'yeux pour mieux voir. Quelques secondes s'écoulent.... et la mère se jette à terre de neuf mètres de haut pour atterrir au sol plané à quelques mètres du pied de l'arbre et de moi-même sur le chemin longeant la rivière. Aussitôt le premier jeune l'imité, se lance fortement en avant, pour atterrir à côté d'elle. Mais j'ai à peine pu suivre la descente du premier

jeune que le deuxième apparaît. Il n'a rien vu mais procède exactement comme son frère, de même le 3^{ème}, le 4^{ème} Quel spectacle merveilleux que celui de ces 6, 8, 10 jeunes Charles qui sans une hésitation, à quelques secondes d'intervalle se lancent d'une pareille hauteur et, tels des feuilles mortes ou de gros papillons descendent et atterrissent tout autour de moi qui suis caché sous les hausses entourant le peuplier voisin. Il pleut véritablement des petits Charles presque sur ma tête. Légers comme ils sont, le corps protégé par leur épais duvet, les ailerons étalés de côté, les poils de la queue étalés en éventail, la tête bien tendue en avant, ils tombent assez lentement pour ne se faire aucun mal en touchant le sol. La descente ne dure pas plus de deux minutes..... mais deux minutes qui, en me donnant enfin la solution du problème de la descente des jeunes Charles me procurent l'une des plus grandes joies qu'un observateur puisse ressentir.

La mère, à quelques mètres de moi, sans se douter un instant de ma présence, appelle ses petits, les rassemble autour d'elle, et se prépare à franchir les 20 mètres qui la séparent de la rivière. Je me montre alors.... elle pousse un cri de détresse et d'un seul vol plané rasant se précipite dans l'eau toute proche, véritable fleuve pour ses petits fraîchement sortis du nid. Aussitôt sans hésiter un instant sur la direction à prendre mes petits Charles se lancent dans la même direction et se jettent dans le très fort courant qui les emporte comme des bouchons. Il y en a 14, soit le maximum indiqué pour une nichée de Grand harle. Mais, le soir, nouvelle surprise. Rentrant de son travail après dix-huit heures, mon fils aperçoit un oiseau tombant du peuplier des Charles. Il se précipite et recueille..... le quinzième petit de la nichée qui, comme cela arrive parfois, n'ayant pas suivi immédiatement ses frères a attendu des heures sans oser quitter le nid. Il est aussi vigoureux que ses camarades et nous le prouvera bien par la suite.

(à suivre)

M. Weber.

LES ABEILLES. (SUITE)

LA VIE D'UNE SOCIÉTÉ D'INSECTES.

L'homme n'éprouva pas de grandes difficultés pour offrir aux colonies sauvages un logement qui leur convînt. Les abeilles sont si peu exigeantes.....

La ruche, suivant le modèle le plus courant chez nous, est une simple caisse de bois à parois épaisses pour garder la chaleur. L'intérieur est occupé par des rayons de cire verticaux, serrés. Chaque rayon est composé de milliers de petites cellules hexagonales, parfaitement régulières, que les abeilles édifient peu à peu. Cette disposition confère aux rayons une capacité maximum obtenue avec un poids de cire minimum. Les bâtisses entières d'une ruche de 36 litres de miel ne rendent à la fonte pas plus d'un kilo de cire (1).

L'arrangement des rayons permet d'une part le maintien de la température aux environs de 30° nuit et jour, et d'autre part l'aération suffisante pour

subvenir aux besoins en oxygène de plusieurs milliers de larves.

Si pendant la belle saison, on examine les rayons d'une ruche normale, on aperçoit dans les cellules des œufs et des larves à différents stades de développement. Cet ensemble d'œufs et de larves constitue le couvain. Des abeilles s'affairent autour de ces berceaux, nourrissant les larves avec une gelée élaborée par les toutes jeunes abeilles seulement. D'ailleurs, elles enferment leur nourrisson devenu assez gros, dans sa cellule, au moyen d'un opercule de cire. Ainsi mûri il va peu à peu se transformer pour réapparaître sous forme d'un adulte bien constitué.

La nouvelle venue n'a pourtant pas encore la permission de s'en aller butiner. Pendant les 3 semaines qui suivent son éclosion, elle accomplit divers travaux dans la ruche : déblayage des déchets, entretien du couvain, ventilation, etc. Ce n'est qu'après avoir rempli ces différents services qu'elle pourra se hasarder au dehors. Elle commencera par quelques vols d'orientation au cours desquels elle apprendra à reconnaître la ruche et ses alentours. Puis elle élargira de plus en plus le cercle de ses investigations, à la recherche de miel et de pollen.

(à suivre) A. Buper.

NOTES DE FAUNISTIQUE. (SUITE)

C'est dans des fossés d'anciennes exploitations de la tourbe que s'est rencontrée, à la Brézine (ma collection, 6 juin 1942), et aux Saignolles, (par G. Strausak, 20 juin 1943), une petite espèce de Coléoptère aquatique, appartenant à la famille des Hydrophilidae, le *Crenitis punctatostriata*. En deux points du Haut-Jura et dans des conditions pareilles habite donc cette rare espèce, à notre connaissance jamais signalée en Suisse. En effet le catalogue de Stierlin non plus que sa « Käferfauna der Schweiz, 1900 ne la signalent ; nous manquons de données plus récentes sur la faune suisse. Elle ne figure pas dans les faunes françaises que j'ai pu consulter, à la vérité toutes anciennes et datant du siècle passé. En Allemagne, on la cite en Bavière, en Silésie, dans le Harz et le Hesse ; en Autriche, en Bohême, en Moravie et dans les montagnes du Tatra.

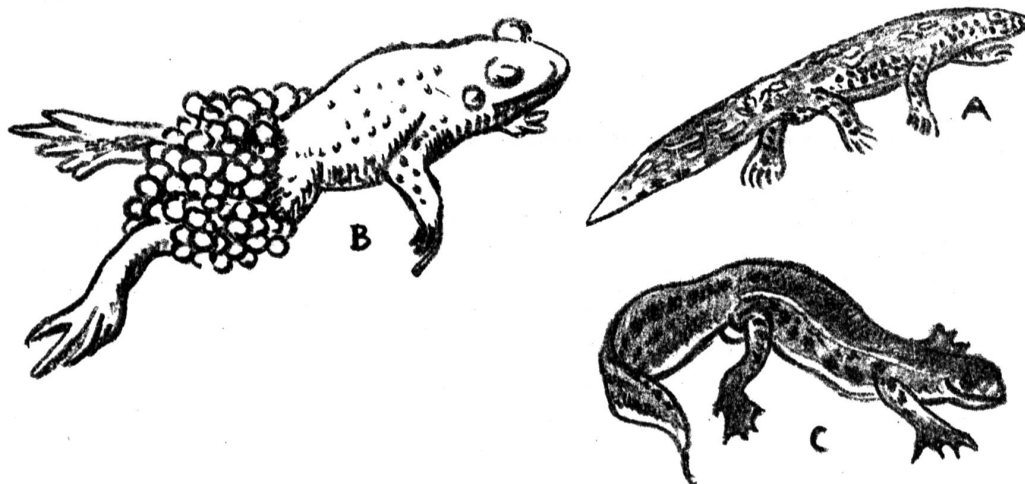
„Ratzer's Käferbuch" donne, à propos de cette espèce les données biologiques suivantes : dans les mares et ruisseaux de montagnes, à courant lent et envahis par les mousses ; nageant à la surface de l'eau, le dos en bas, assez rapidement. Sans réserve donc d'indications bibliographiques que nous ne connaissons pas, l'espèce serait nouvelle pour la Suisse.

3. Le Crapaud accoucheur. - (*Alytes obstetricans* Lur.) Nous avons déjà signalé, dans le Rameau de Sapin, la présence de ce curieux crapaud au Chatelot (bords du Doubs). Depuis lors, dans les environs de La Chaussée-de-Fonds, il a été trouvé à

1) La cire d'abeille, seul produit employé dans l'industrie pour les cirages, les cires à polir, est sécrétée par l'insecte.

plusieurs endroits : 1°. dans une mare, aux Bulles, peu après le restaurant des Rochettes. 2° aux grandes Crosettes, dans les grands étangs où il est très abondant (Lucien Chopard, V. Gellen) ; 3° aux Éplatures, dans l'étang Est par rapport à la station de la Bonne fontaine, où existe une nombreuse colonie (V. Gellen) 4° à la Maison Monsieur (V. Gellen). Ainsi le crapaud accoucheur se trouve dans tous les grands étangs aux environs de La Chaux-de-Fonds ; par contre, il n'a pas été trouvé dans les petites mares des montagnes. Il était déjà du reste, signalé dans notre région par Piaget et Juvet (Bull. S. N. S. N. XL. 1912-13. p. 176) (Fig. B)

4. Le Triton lobé (*Molge vulgaris* Laur. *Triton lobatus* Gth.) n'est signalé dans le canton que dans les mares entre Cornaux et Cressier (Piaget et Juvet, loc. cit. 183). Or, il existe dans nos environs au Doubs et aux Crosettes où il fut trouvé par L. Chopard. On sait qu'il ressemble beaucoup au Triton palmé, au moins en saisons tardives. Mais à l'époque des amours les mâles se distinguent bien des palmés. Fatio le signal dans le Plateau suisse, à Bâle, et au Sud des Alpes. Nos stations sont donc tout à fait nouvelles et accroissent l'aire distributive de cette espèce tant en surface qu'en altitude (Les Crosettes sont à 1030 m.)



5. Le Triton palmé (*Molge palmata* Sch.) est déjà signalé à la Côte-aux-fées, à 1040 m., au Val-de-Ruz et dans le Vignoble. Aux environs de La Chaux-de-Fonds, on peut le trouver au Doubs (L. Chopard, V. Gellen), aux Pargots (V. Gellen) et au Col-des-Roches dans un petit étang situé au Sud-Est du grand étang, de l'autre côté de la route du Pré-saur (V. Gellen) (Fig. C)

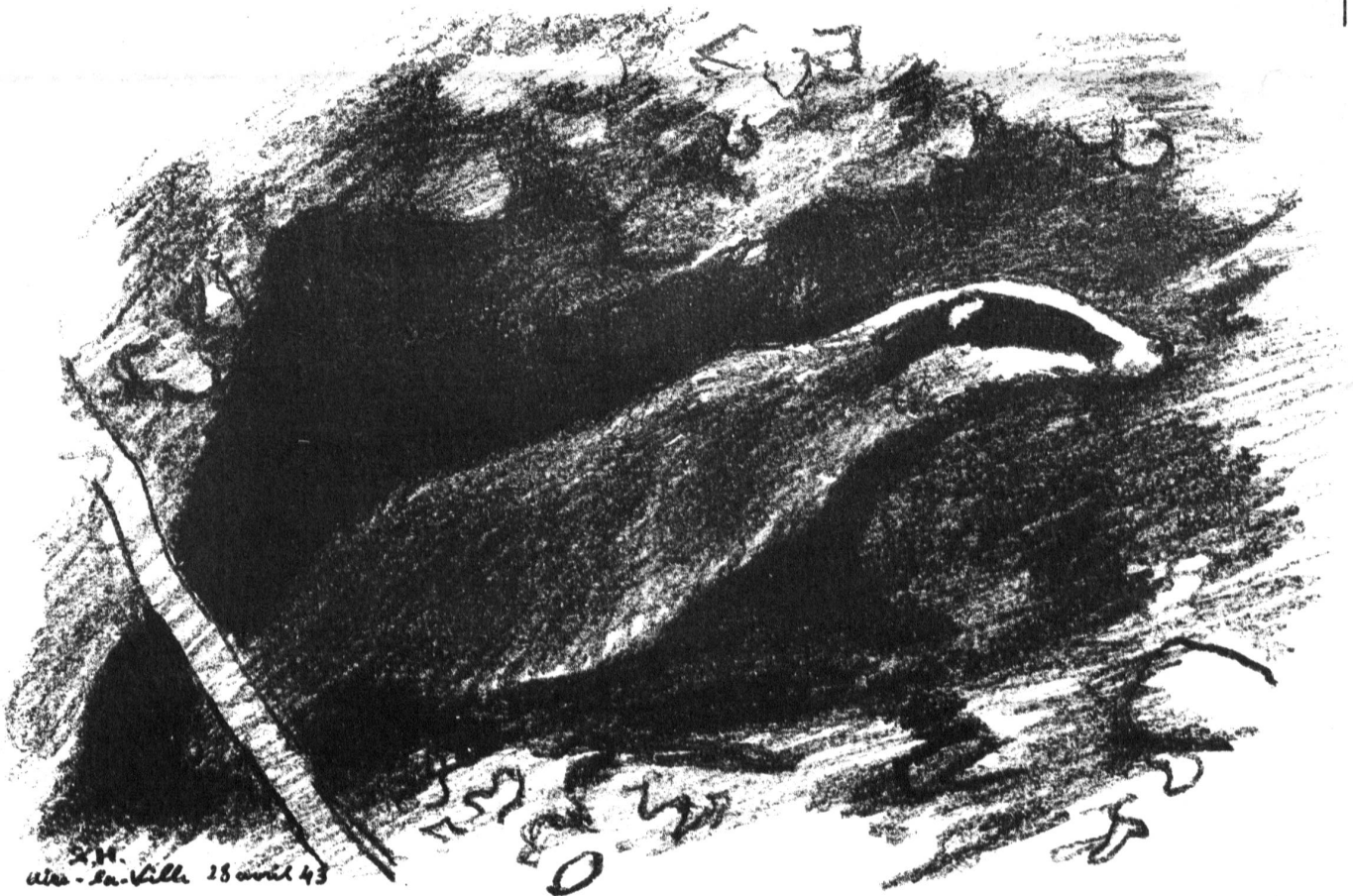
Ainsi, aux montagnes neuchâteloises existent certainement 3 espèces de Tritons : le Triton lobé, le Triton palmé et le Triton alpestre : ce dernier, le plus commun de tous, se rencontre surtout dans les petites mares des montagnes, mais aussi au Doubs et aux grands étangs des Crosettes. (Fig. A.)

A. Monard

LE MULOT COMMENSAL DU BLAIREAU.

par Robert Hainard.

Un ami, rôdeur de bois lui aussi, m'avait signalé un terrier que nous ne connaissions pas encore, un beau terrier creusé sous un affleurement de poudingue drapé de lierre couvert de mousse et formant saute. Sur la vaste plate-forme de déblais, bien battue, traînaient quelques brins d'herbe sèche. C'est un bon signe de la présence du blaireau, qui les abandonne en traînant sa litière. Il se voilà donc assis sur l'autre versant du petit ravin, par un soir d'avril, immobile et recueilli. Soudain, un mouvement rapide accroche mon regard. En quelques bonds légers, une petite forme claire, un mulot vient de se précipiter dans le terrier, les blaireaux n'y sont plus, pensais-je. Je restai pourtant et cinq minutes plus tard, la grosse bête rayée apparaissait prudemment. J'y revins, j'y amenai un ami. A quatre affûts de suite l'apparition du mulot annonça ainsi les blaireaux (il y en avait deux, un couple dont les jeunes ne sortaient pas encore) et la régularité de ce petit événement nous mettait en joie. Plus tard, je le constatai à bien d'autres terriers. Parfois, le mulot sortait au lieu d'entrer, parfois il y en avait plusieurs, au tantôt un adulte, tantôt un jeune, ce qui faisait penser à une famille élevée dans la demeure du blaireau. En mai, les blaireaux cédèrent le terrier de la saute à une famille de renards.

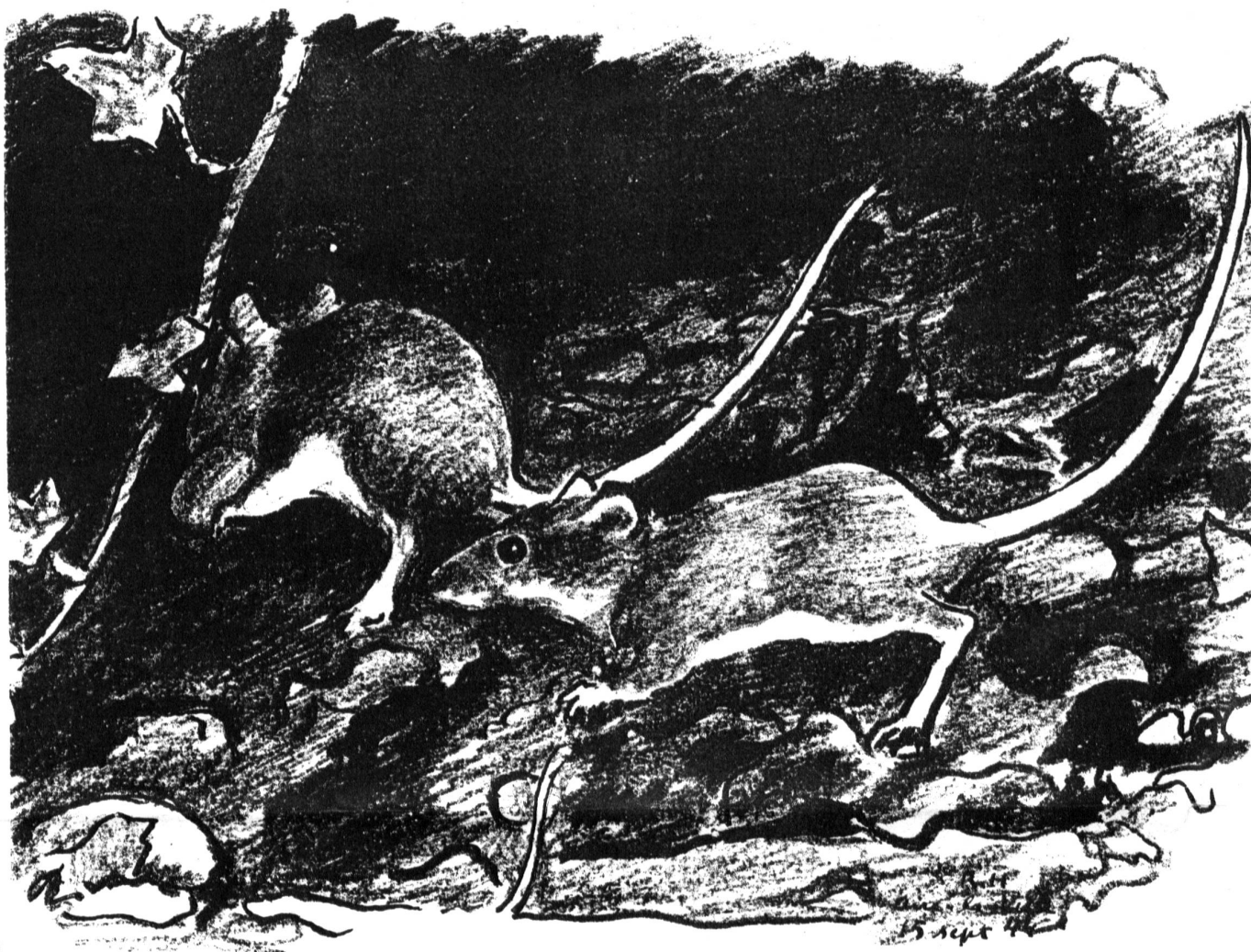


À l'époque où les renardeaux montrent plus d'indépendance, l'un d'eux dormait devant l'entrée, tandis que les autres étaient partis un à un pour rôder un peu. Un mulot parut dans l'ouverture et rentra précipitamment lorsque le renardeau tourna la tête.

Cet automne encore, il y avait là blaireaux et mulots. Je désirais faire une étude de ces derniers et je vins bien des soirs me placer devant l'entrée. Une bonne heure avant la tombée de la nuit commençait le manège des mulots. Il y en avait plusieurs, fort occupés à faire provision de glands qu'ils emportaient au fond du couloir obscur. Quelques trous s'ouvrent dans l'entrée, à la base du rocher. J'y voyais parfois entrer ou sortir les mulots mais c'est toujours au fond du terrier qu'ils emportaient les glands. Ils les saisissaient entre leurs pattes de devant gantées de blanc pur, semblaient les ronger un instant puis les emportaient à la gueule en courant. Mais cette gueule n'était pas grande ouverte et le gland la dépassait de loin en arrière, ce qui donne à penser qu'il était saisi en enfilant les incisives inférieures sous l'écorce de sa face supérieure.

Il m'arriva, tout occupé à suivre les allées et venues rapides des mulots, de me laisser surprendre, assis à un mètre de la gueule du terrier, par la sortie du blaireau. Considérant, du fond de l'ombre, cette masse inerte, il hésitait, puis rentrait brusquement. J'en profitais pour faire quelques pas en arrière et m'adosser à un chêne, ce qui suffisait à le tranquilliser. J'y fus aussi au petit matin sans rien voir. Sans doute les mulots avaient-ils rentré assez de glands avant la fin de la nuit.

Ces quelques observations me semblent poser deux questions. Quel intérêt pousse les mulots à cette cohabitation ? Il ne semble pas qu'il soit alimentaire. D'après mes observations, le blaireau ne ramène pas de proies au terrier, même lorsque ses petits ne sortent pas encore (la femelle les allaite et les nourrit, dit-on, de nourriture régurgitée). Il abandonne ses excréments loin du terrier, au cours de ses randonnées ou dans une série de trous creusés à une certaine distance de son domicile. Avec les renards, c'est différent : ils amènent beaucoup de proies. Mais j'ai l'impression que les mulots sont attachés plutôt au blaireau, lorsque je les observai en compagnie des renards, c'était dans un terrier qu'ils n'occupaient que momentanément, et les blaireaux presque constamment. J'ai aussi observé les mulots dans des terriers momentanément vides. Il semblerait plutôt qu'ils cherchent surtout un abri commode. L'autre question concerne la nature de la tolérance du blaireau. Quelques indices me font croire qu'elle n'est pas volontaire, qu'il ne s'agit pas de cet instinct qui pousse certains animaux à ne pas chasser près de leur domicile, comme la fouine. Il doit plutôt y avoir de petits trous inaccessibles au blaireau, comme ceux que je voyais sous la route. Je n'ai d'ailleurs vu jusqu'ici les mulots que dans des terriers abrités sous le poudingue. Et voici ces indices : le 14 sept. 44 un mulot sort du terrier, portant sauf erreur un gland. Il gravit un demi-mètre de rocher vertical pour disparaître dans le lierre au-dessus. Peu après, un des blaireaux sort, fait un tour et en rentrant, met le nez sur la trace du mulot et la suit jusqu'au haut du rocher. Un jour que je m'étais laissé surprendre par la sortie du blaireau et que nous restions face à face,



lui hésitant au fond de l'entrée et moi debout à un mètre, un mulot se précipita avec un gland, aperçoit son hôte et obliqua entre nous deux, passant à mes pieds.

Je n'ai jamais vu d'autres petits rongeurs entrer dans les terriers bien que j'aperçoive parfois le campagnol roussâtre pendant mes affûts. Il semble bien que les campagnols, qui pénètrent plutôt rarement dans nos maisons, aient moins tendance au commensalisme que les Marins, les vrais rats. Dans les pays où existe le lapin, on cite sa cohabitation avec le blaireau et un observateur anglais qui a vu le premier sortir devant le second lui a trouvé l'air fort effrayé.

Enfin j'ajouterais que ces mulots m'ont toujours semblé être l'*Apodemus flavicollis* Melchior (faces inférieures blanc pur, à limite nettement tranchée sur les flancs). Cette forme, plus grande serait plus exclusivement sylvestre que l'*Apodemus sylvaticus* Linné, et en effet, j'ai vu à cet endroit un mulot descendre avec aisance, la tête en bas, le long du tronc d'un chêne.

Robert Hainard

CROISSANTS ET CHENETS DE TERRE DES STATIONS LACUSTRES PRÉHISTORIQUES.

par Th. Delachaux.

Peu d'objets de nos stations lacustres ont prêté à discussion autant que les croissants de terre. Étaient-ils de simples chenets posés sur l'âtre des huttes lacustres ou étaient-ils des emblèmes symboliques en relation avec la religion ?

L'un des derniers qui se soit occupé sérieusement de ces objets est O. Eschmü, professeur à Berne. Son étude : Vorgeschichtliche Mondbilder und Feuerböcke (Berne 1912) est une mise au point très complète de la question et nous l'utiliserons largement ici pour les faits. Nous utiliserons d'autre part les objets de la collection du Musée d'Histoire de Neuchâtel qui en possède d'intéressants.

Commençons donc par l'historique de cette étude.

Cette controverse débuta il y a près d'un siècle par l'étude du D^r F. Keller de Zurich (1858) qui voulait y voir des symboles lunaires. Il s'agissait de 24 pièces se trouvant dans la collection du colonel D^r Schwalb à Bienne. L'attention fut attirée par des pièces analogues, mais en malasse rougeâtre, trouvées dans une station terrestre du canton de Zurich (Eberberg) en 1851 et qui furent attribuées à l'âge du bronze grâce aux objets qui les accompagnaient. Keller les interpréta comme emblèmes lunaires (Mondbilder). Il voyait une preuve de cette interprétation dans la présence, sur certaines monnaies gauloises, d'un croissant. Le culte druidique qui attribuait à la lune un pouvoir guérisseur (Plin., XVI, 95) semblait corroborer cette opinion.

E. Desor, de son côté, chercha une explication plus réaliste et crut y voir des appuyes-têtes ou chenets tels que la plupart des peuples sauvages les emploient encore.

Cependant il admettait que certaines formes qui ne se prêtaient pas à l'usage prévu, pouvaient avoir servi à des usages symboliques. E. Chantre se rallie à cette façon de voir et classe ces objets en deux catégories dont l'une, à pied étroit et grandes cornes, devait être un emblème religieux ayant trait à une divinité cornue (taureau) et l'autre, à base étendue et cornes moins saillantes, devait représenter des chenets.

V. Gross abandonne l'idée de Desor et revient à celle de Keller et G. de Bonstetten, en s'appuyant sur les collections du Musée de Berne, lui donne raison. Il démontre que la plupart de ces pièces n'ont pu servir de chenets par le fait que certains sont trop étroits pour permettre d'y introduire la tête, et d'autre part, la surface d'appui n'a souvent pas plus de 1 cm. de largeur, tandis que la base est trop faible et se renverserait au moindre mouvement. Les religions orientales ont pénétré jusqu'en Occident et il veut y voir le culte solaire et lunaire représenté par le taureau, la vache et le bélier. Il voit la survivance de ce culte dans les luccrânes que les paysans savoyards, suisses et italiens fixent de nos jours encore aux portes des écuries pour protéger le bétail contre les mauvais esprits. Les arguments apportés par ces savants semblaient péremptaires et la discussion diminua d'intensité, pour quelque temps du moins. Hierli se range à cette opinion et pense que ces objets devaient être fixés aux huttes de nos lacustres comme talismans contre les mauvaises influences.

(à suivre)

Th. Delachaux